



Bonnes pratiques en matière de collecte de données (BIT)



Organisation
internationale
du Travail

CONTEXTE

L'IPEC, à travers son Programme d'information statistique et de suivi sur le travail des enfants (SIMPOC) apporte une assistance aux pays en matière de collecte, de documentation, de traitement et d'analyse des données pertinentes sur le travail des enfants. Toutefois, les données n'incluent pas d'informations spécifiques sur le travail forcé et la servitude des enfants. En 2005, le Programme d'action spécial pour combattre le travail forcé du BIT (SAP-FL) a publié la première estimation globale du nombre de personnes en travail forcé. Sur le minimum estimé de 12,3 millions de victimes, entre 40 et 50 pour cent seraient des enfants et des jeunes en dessous de 18 ans. La préoccupation internationale croissante au sujet du travail forcé et de la traite d'êtres humains a conduit des États membres de l'OIT à travailler en étroite collaboration avec le BIT afin d'obtenir des informations fiables sur:

- L'étendue du travail forcé des enfants et des adultes au niveau national;
- Les différentes formes de travail forcé (notamment les mesures de coercition et les types d'exploitation);
- Le profil des victimes.

ACTION

La première étape a été le développement par le BIT d'indicateurs de traite aux fins de travail forcé en suivant la méthodologie Delphi. Cette méthodologie permet à chaque expert sélectionné d'exprimer son opinion sur ce qu'il/elle considère comme des indicateurs clés, et aussi de réagir à l'opinion des autres experts.

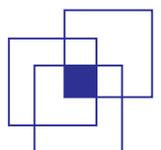
Cette recherche a été menée en 2008 dans le contexte d'un projet conjoint Commission européenne - BIT, sous la supervision d'un comité de pilotage composé d'experts de la Commission européenne, du Bureau International du Travail, de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), de l'Université de Tilburg, de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) et de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA).

L'étape suivante a été l'identification par le BIT d'un certain nombre de pays intéressés pour tester la méthodologie et mener des enquêtes nationales. Dans chaque pays, une méthodologie a été développée pour adapter les indicateurs Delphi au contexte national. Des ateliers ont été organisés pour discuter de la recherche et des méthodes d'échantillonnage pouvant être utilisées. Dans chaque pays, Les enquêtes ont été mises en place en collaboration étroite avec le Bureau national de statistique.

RÉSULTATS

- Des ateliers nationaux ont été organisés en Moldavie, en Georgie, en Arménie, au Népal, au Niger, en Équateur, au Guatemala, au Bangladesh et au Paraguay, afin de mettre au point des jeux d'indicateurs sur le travail forcé.
- Des questionnaires et des méthodes d'échantillonnage ont été conçus en étroite collaboration avec les Bureaux nationaux de statistiques, et leurs équipes ont été formées à l'utilisation de la méthodologie.
- Les enquêtes suivantes ont été réalisées:
 - 3 enquêtes pour estimer le travail forcé parmi les travailleurs migrants;
 - 2 enquêtes pour estimer les formes traditionnelles de travail forcé à la fois des adultes et des enfants;

Bonnes pratiques



- 3 enquêtes pour estimer le travail forcé des enfants exclusivement;
- Des modules spécifiques ont été ajoutés à des enquêtes existantes afin d'estimer le travail forcé des enfants et/ou des adultes dans 3 pays.

DURABILITÉ

Il est particulièrement important d'impliquer les Bureaux nationaux de statistique afin de s'assurer de la durabilité. Le personnel des bureaux a été formé à l'utilisation de la méthodologie, avec le soutien de consultants nationaux. Le cas échéant, les commissions nationales (sur le travail des enfants, le travail forcé ou la traite des êtres humains) ont participé à tout le processus, notamment à la conception et au suivi de l'enquête. Au niveau national, les différentes parties prenantes ont été également impliquées dans le développement et l'utilisation des indicateurs nationaux de travail forcé. La collaboration étroite avec les décideurs gouvernementaux a été essentielle pour permettre l'acceptation des résultats et leur prise en compte dans l'élaboration de politiques.

LEÇONS APPRISSES

Dès le début, il était clair que le travail forcé est difficile à mesurer car il survient souvent à l'abri des regards. La plupart de victimes ne portent jamais plainte, soit parce qu'elles ne se reconnaissent pas en tant que victimes soit parce qu'elles n'ont pas accès à des organisations qui pourraient les aider. Nous avons appris qu'il était possible de faire une étude sur le travail forcé, notamment des enfants, en utilisant des méthodologies qui capturent l'information sur des indicateurs spécifiques. Il est essentiel de bien préparer le terrain, notamment en créant un consensus sur le jeu d'indicateurs et en définissant la population cible avec soin.

CONDITIONS REQUISES

Le plus important est de s'assurer d'avoir le soutien politique pour mener les enquêtes. Le travail forcé est un sujet sensible dans la plupart des pays. Il y a des écarts importants entre le nombre estimé de victimes du travail forcé et celles identifiées par les autorités d'application des lois. C'est pourquoi il est nécessaire d'impliquer toutes les parties prenantes lors de la conception de l'enquête afin de cibler les formes les plus prévalentes de travail forcé, de s'assurer de l'utilisation correcte des indicateurs et d'enquêter dans les zones pertinentes dans chaque pays. Il est également essentiel de travailler avec des statisticiens expérimentés, étant donné la nature complexe du sujet. Le renforcement des capacités des acteurs nationaux est une condition nécessaire au bon déroulement des enquêtes.

RÉFÉRENCES

- BIT; CE: *Operational indicators of trafficking in human beings: Results from a Delphi survey*. (Genève, BIT, 2009).
- SAP-FL: *Synthesis of findings of five national surveys on forced labour and trafficking 2007-2009* (à paraître en 2010).
- SAP-FL: *How to estimate forced labour at national level* (à paraître en 2010).
- IPEC: *Synthesis of eight surveys on forced labour of children* (à paraître en 2010).

CONTACT:

Programme d'action spécial pour combattre le travail forcé (SAP-FL), OIT Genève
(forcedlabour@ilo.org).

Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)
BIT - 4 route des Morillons - CH-1211 Genève 22 - Suisse (www.ilo.org/ipec - ipec@ilo.org).

Copyright © OIT - Genève Mai 2010.

